



Extract of Alger républicain

<http://alger-republicain.com/La-question-du-lait-et-derives.html>

La question du lait et dérivés dans le projet de « souveraineté alimentaire »

- National -

Publication date: dimanche 5 juin 2022

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

OPINION

par **Chabane Mahmoud**

Agronome

Texte repris du *Quotidien d'Oran* du 2 juin 2022

« *La souveraineté alimentaire* » ne-saurait se limiter aux discours creux sans cesse galvaudés en voeux pieux, déconnectés de la réalité du terrain. Cette nécessité est un droit des populations et des pays qui doivent être en mesure de définir leurs propres politiques alimentaires et agricoles. Cela veut dire que la « souveraineté alimentaire » doit s'inscrire dans un vaste programme d'éducation au développement autocentré qui fait référence au contexte algérien et bien évidemment, au choix d'un modèle de consommation qui soit le moins contraignant pour le Trésor public...

Mais pour l'instant, et à ne considérer que la question du lait, ce produit de première nécessité, je dois dire que je suis attristé, comme tant d'autres millions d'Algériens lambda, de compatriotes subissant quotidiennement l'humiliation de l'attente pour l'acquisition du sachet de lait reconstitué dans des conditions d'hygiène qui n'inspirent pas confiance à partir de poudre de lait d'origine inconnue avec en prime des bousculades et des propos souvent vexatoires vociférés par l'épicier du coin.

Il faut reconnaître que la position d'interface de celui-ci entre les consommateurs et la faune de prédateurs et autres saprophytes qui vampirisent les subventions des produits de large consommation lui confère un rôle qu'il ne rechignerait pas de s'en passer. D'ailleurs, un certain nombre d'entre eux, faisant fi de leur fonction de service public, abandonnent la vente de lait en sachet subventionné pour proposer à leur clientèle du lait reconstitué longue conservation ou en poudre vendu à un prix prohibitif qui fait grimacer. Aussi, suis-je attristé en ma qualité d'agronome de voir qu'après 60 années d'indépendance, à l'heure où les stratèges au niveau mondial concentrent leur attention sur la production de semi-conducteurs et autres technologies du futur pour renforcer et perpétuer leur domination et sur la prise en charge des défis que posent le bouleversement climatique, pour l'alimentaire c'est déjà acté.

Cela étant dit, il se trouve que le brave peuple algérien gaspille, à son corps défendant, une grosse partie de son temps, de son énergie et de son argent à la recherche du litre de lait indispensable pour accompagner les irremplaçables grains de couscous ou le bout de pain boulanger fait de farine de blé tendre importé souvent... indigeste. Pourquoi se mentir et feindre de cacher le soleil avec un tamis quand on sait que cette situation n'est que la résultante de l'orientation ultralibérale de notre économie mise en oeuvre au pas de charge dès le début des années quatre-vingt ?

C'est au titre de cette politique mal inspirée qu'il a été procédé à la dissolution des domaines agricoles socialistes qui exploitaient conformément aux orientations des pouvoirs publics, quelques trois millions d'hectares à haut potentiel agricole et de l'ensemble des coopératives agricoles de services et d'appui à la production agricole essentielle. Ce changement de cap a conduit inéluctablement à l'abandon des pans entiers de notre plan de production nationale orientée dès l'indépendance vers la satisfaction des besoins prioritaires de notre population au profit de spéculateurs mus par le seul souci de se « remplir les poches ».

HOMMAGE ET RECONNAISSANCE PARTICULIÈRE À NOS PAYSANS LABOUREURS

Pour introduire cette modeste contribution, il m'est apparu judicieux de rapporter les propos tenus par des paysans

laboureurs conscients de leur rôle d'agents économiques, visiblement excédés par la situation globale plutôt démotivante et démobilisante qui affecte leur moral. À ceux qui voudraient bien se donner la peine de les écouter (chose rarissime de nos jours), ils diront sans fioritures avec des mots simples pleins de bon sens leur perception de la situation préoccupante que connaît le secteur agricole en général et la filière lait en particulier. Je cite de mémoire :

- nous n'avons que faire de « juniors » (ingénieurs) qui ne savent pas faire la différence entre l'orge et le blé dur et qui répugnent à entrer dans une étable, un poulailler, une écurie, ou à toucher la terre !
- le paysan authentique ne conçoit pas une exploitation sans élevages de poules, lapins, moutons, chèvres, bêtes de somme, bovins..., ces « machines biologiques » à transformer les résidus de récolte et les herbes sauvages en produits consommables, (oeufs, lait, viandes) pour améliorer la ration alimentaire, bien recevoir les invités, assurer un complément de revenus, et surtout en fumier pour fertiliser les sols. L'association production végétale et production animale indissociables, constitue le cercle vertueux de maintien de la fertilité des sols et de la sauvegarde des écosystèmes fragiles.
- que les pouvoirs publics nous aident à acquérir du cheptel laitier pour produire du lait pour satisfaire nos besoins propres et ceux de nos voisins immédiats comme l'avaient fait traditionnellement nos parents, à charge pour nous de les nourrir et de les bichonner quitte à les faire paître dans les Z'NIGAS. Pour un paysan, produire son lait est important et rassurant à la fois. S'assurer que sa famille est à l'abri de ce besoin élémentaire vital et se libérer de cette corvée quotidienne, très coûteuse en termes de temps et d'argent, qui le contraint à aller à la recherche d'un hypothétique sachet de lait, pour se consacrer pleinement à l'exploitation le soulage grandement.

Tout est dit ! En une phrase, ces sobres paysans aguerris alors que privés d'écoles par la volonté des colonialistes promoteurs et des exécutants du sinistre code de l'indigénat, ont résumé avec tout le bon sens qui les caractérise des années d'observations, d'expériences et d'actions, qui doivent inspirer, de mon point de vue, tout un chacun et principalement les décideurs, mais aussi et surtout, l'encadrement agricole.

Si j'ai tenu à porter ces propos pleins de bon sens et de sagesse à la connaissance de nos concitoyens, c'est pour rendre un hommage appuyé à ces paysans qui continuent malgré tout ce qu'ils endurent, la pénibilité de la tâche, les aléas naturels auxquels sont exposées leurs cultures, d'exercer et de perpétuer l'un des plus nobles métiers du monde pour nourrir des êtres vivants humains et animaux, tout en préservant les écosystèmes. Comment ne pas leur témoigner de la reconnaissance pour ces paroles qui doivent inspirer les locataires du boulevard Amirouche et autres directeurs des services agricoles, mais pas seulement ?

Partant de là, il est permis d'affirmer et même de soutenir que le règlement définitif de l'approvisionnement en lait de la population relève tout simplement du bon sens. Il suffira que chaque acteur joue pleinement le rôle qui lui est dévolu par le plan national lait qu'il convient d'élaborer et de mettre en oeuvre sans tarder. Pour ma part, tel ce colibri (petit oiseau d'à peine 2 cm) qui, soucieux d'assumer sa part, s'est mis à l'oeuvre pour éteindre un incendie, sans attendre ses voisins, je souhaite soumettre à débat les grandes lignes de ce plan national susceptible, après enrichissement, de constituer le plan d'action opposable à tous les acteurs impliqués et qui s'articulerait autour des mesures essentielles suivantes.

Mesures organisationnelles à prendre dans le court terme :

1- l'ONIL doit nécessairement cesser de jouer le rôle de centrale d'achat de la poudre de lait importée pour devenir un véritable organisme de développement de la filière lait missionné par les pouvoirs publics et jouer le rôle de chef d'orchestre dans la mise en oeuvre et la réalisation d'un plan national lait. Il aura à ce titre la tâche d'organiser, de coordonner, de créer les synergies nécessaires, de contrôler et animer les actions des différents acteurs économiques, techniques, sociaux, intervenant au titre de ce plan suivant des règles et des procédures

transparentes dûment convenues et arrêtées opposables à tous, ainsi que la mise en place d'un système de suivi-évaluation et d'assistance technique assurés par un personnel formé pour prendre en charge les préoccupations des producteurs, propager le progrès technique et éviter tout gaspillage ;

2- enclencher les indispensables opérations d'identification, de recensement et d'évaluation des réelles potentialités que recèle notre immense territoire en termes de potentialités génétiques, de production fourragère, de structures d'hébergement des cheptels, de la disposition des paysans à adhérer, des besoins réels des consommateurs en lait et dérivés. Ces opérations sont à mener en priorité pour doter les décideurs de données fiables à même de leur permettre de prendre de bonnes décisions. Faire table rase de « la forêt de chiffres » tripatouillés par des agents irresponsables pour servir leurs chefs (caresser dans le sens du poil ?) est une opération déterminante. Il n'est un secret pour personne que les données chiffrées actuelles sont basées sur le déclaratif souvent orienté en fonction de leur usage. Il est de notoriété publique que pour demander un avantage quelconque, une ration en aliments bétail, une subvention, le paysan ne déclare pas les mêmes chiffres aux services des impôts et aux services agricoles ! Difficilement vérifiables par les services décentralisés sur le terrain par faute de moyens, par complaisance, ou tout simplement par insouciance, il faut reconnaître que les dégâts que ces chiffres qui aveuglent plus qu'ils n'aident à la décision sont en grande partie à l'origine de la situation déplorable que connaît le secteur agricole, en général, et la filière lait, en particulier.

3- revoir de toute urgence la gestion de la poudre de lait, importée transitoirement pour suppléer l'insuffisance de la production laitière nationale, de manière à se prémunir des inadmissibles velléités de détournement de la poudre de lait subventionnée pour soulager les bourses des plus défavorisées, de sa destination première pour alimenter le marché libre de l'informel. Pour mettre fin à toutes les pratiques répréhensibles qui touchent ce produit de base très sensible, il est préconisé d'arrêter la manufacture de lait reconstitué à partir de la poudre de lait et de la livrer conditionnée dans un emballage approprié portant le logo ONIL et l'inscription lait subventionné en paquets pour préparer deux litres de lait chez soi. Mélanger de la poudre de lait et de l'eau pasteurisée est une opération que tout citoyen sait faire. Préparer le « biberon » des Algériens dans des hangars pompeusement appelés mini laiteries, livrés dans de vulgaires sachets en plastique importé polluant l'environnement, c'est, quelque part, infantiliser le peuple. Les avantages qu'offre cette mesure qui relève du bon sens paysan sont incommensurables. A titre indicatif, je donne ci-après les plus importants :

- permettre au citoyen des zones rurales éloigné des centres commerciaux de s'approvisionner en poudre de lait conservable sur une longue durée, comme il le fait déjà pour son café et autres produits, à l'occasion de ses déplacements en ville ;
- améliorer sensiblement le pouvoir d'achat de ces habitants des zones dites d'ombre qui achètent actuellement, à défaut de pouvoir se procurer le lait subventionné, du lait en poudre ou UHT importé à des prix prohibitifs (six fois le prix du lait subventionné) ;
- diviser par au moins dix le nombre de camions qui sillonnent nos routes pour livrer le lait reconstitué, ce qui permettra de diriger cette flotte de camions vers d'autres créneaux, entre autres, la collecte de lait frais et de faire des économies considérables pour soulager le Trésor public. A noter que les collecteurs livreurs de lait perçoivent des subventions pour leur « service » qui n'est pas sans reproches ;
- réorienter l'armada de collecteurs livreurs et de laiteries vers la prise en charge de la production nationale de lait frais essentiellement la collecte, la pasteurisation, la transformation et le conditionnement de celui-ci produit localement ;
- mettre fin à l'emballage plastique utilisé actuellement pour conditionner le lait reconstitué qui pollue notre environnement et contribuer concrètement à appliquer l'une des principales recommandations des Nations unies. Le conditionnement de la poudre de lait dans un emballage recyclable non cancérigène produit localement générera des économies substantielles en devises et en dinars pour soulager le Trésor public.

L'idéal serait de réhabiliter le conditionnement du lait frais dans des bouteilles en verre produites localement, ce qui générerait des emplois et des économies appréciables de devises.

Mesures à mettre en oeuvre à court et moyen termes :

1- Promulgation d'une loi portant protection des femelles reproductrices (vaches, chèvres, brebis, chammelles) et sanctionnant sévèrement les abatteurs de cheptel de reproduction. Il est important de rappeler, sans pour autant tomber dans le mimétisme, que sous d'autres cieux, des lois protégeant des loups sont promulguées et appliquées. Alors, pourquoi pas chez nous des lois pour protéger notre capital génétique animal.

2- Dotation des paysans laboureurs réunissant les conditions requises pour accueillir chaque espèce animale, principalement l'eau et le logement des animaux, qui adhèrent aux objectifs du plan lait et qui s'engagent contractuellement à les atteindre, d'un lot de cheptel laitier étudié de façon à permettre aux bénéficiaires d'avoir du lait en continu (alterner les périodes de lactation) et faire fructifier les potentialités dormantes.

3- Mise en place de la formule de financement par le leasing pour doter les paysans en cheptel de production de lait (vaches, chèvres, brebis, chammelles). Le paysan bénéficiaire de cette formule aura à rembourser par le croît femelle qui devra être dirigé vers des pépinières spécialisées créées à cette fin.

4- Mettre en place un contrat liant le paysan à l'Etat (représenté par l'ONIL assisté dans ses missions de suivi sur le terrain par les services décentralisés de l'Etat) fixant les droits et obligations de chaque partie prenante. A titre indicatif, le contrat doit faire obligation :

- au paysan cocontractant de remettre à l'ONIL les croûts femelles à un âge convenu, de se conformer strictement aux modes de conduite préconisés par les personnels mandatés pour suivre sur le terrain la concrétisation des actions plan lait, de se former aux techniques d'élevage et d'exploitation des soles ;
- au représentant de l'Etat d'apporter l'assistance technique et de prodiguer les conseils nécessaires pour une conduite et une gestion optimales du cheptel et des potentialités dormantes que recèle l'exploitation.

5- Dans le cas où le recours à l'importation de femelles reproductrices s'imposerait, ce qui est à priori incontournable dans une première phase pour réparer les dégâts causés à la filière lait par les abattages clandestins et le recours aux solutions de facilité qu'offre l'importation tous azimuts faisant de notre pays un assemblage de produits importés, il est recommandé :

- de ne pas importer des femelles gestantes pour réduire les risques liés aux transports, de les acclimater, d'une part, et, d'autre part, de faire tourner à plein régime le Centre national d'insémination artificielle aidé lui-même par les différentes écoles vétérinaires et pourquoi pas des vétérinaires agréés ;
- de cesser d'opter quasi machinalement pour l'importation de races de très grand gabarit très exigeantes en termes de conduites, d'affouragement, d'entretiens et de soins, d'hébergement, et de milieux d'élevage, achetées sur catalogues qui vantent à l'évidence les potentialités de production laitière proches de celles obtenues en laboratoires. Des qualités que nos « experts » ne manquent pas de prendre en compte pour échafauder des plans prévisionnels de production de lait présentés à des décideurs contraints souvent à agir dans l'urgence à la recherche d'une solution pour calmer les esprits en ébullition, comme la panacée. Cette façon de faire a conduit indéniablement à la situation actuelle tournée vers l'importation de la quasi-totalité des intrants, des cheptels et des équipements nécessaires à la production de laits frais et reconstitué au détriment de solutions nationales basées sur l'exploitation rationnelle de nos importantes potentialités jusque-là gaspillées. Il ne faut pas perdre de vue qu'une vache qui sue donne moins de lait et consomme plus d'eau. De ce fait, les

conditions climatiques qui caractérisent notre pays constituent indéniablement une contre-indication pour l'importation de cheptels à haut gabarit. Alors, pourquoi s'obstiner à défier la nature en important du cheptel non adapté ?

- de privilégier le mode de conduite prenant en compte les conditions naturelles du milieu (notre pays classé en zone semi-aride et aride faut-il le rappeler), les possibilités d'accueil qu'offrent concrètement les paysans ayant fait le choix d'adhérer au plan national lait, le choix de l'espèce animale (caprin, ovin, bovin camelin...) et la race, pour tirer profit des millions d'unités fourragères que recèlent nos parcours et ZNIGAS, et nos forêts, gaspillées annuellement, et réduire significativement les risques d'incendies.

6- Engager résolument les instituts de recherche, réduits jusque-là à émettre des « fatwas » techniques pour importer des intrants, des aliments pour élevage des cheptels... pour mettre au point des produits de substitution aux importations et des modes de conduite raisonnés et appropriés à chaque type d'élevage. Dixit un professeur en agronomie.

7- Mettre en place les mesures d'accompagnement des producteurs acteurs du plan national lait qui doivent être motivés et confortés dans leur rôle d'acteurs économiques structurés au sein d'un système coopératif d'entraide adapté pour jouer, entre autres, un rôle d'interface entre les producteurs et les services publics.

Idées sur les sources de financement du plan national lait :

Volet devises

Je n'invente rien en disant que les citoyens qui « courent » quotidiennement après le sachet de lait subventionné n'ont pas les moyens d'acheter des bananes dont la présence ostentatoire sur les étals irrite un peu plus et alimente des commentaires qui en disent long sur leur désarroi. Aussi, pour traduire dans les faits ce bon sens paysan, que j'emprunte volontiers, il m'est apparu utile de formuler les propositions suivantes permettant de réaliser d'importantes économies de devises :

- suspendre, voire interdire la coûteuse importation de bananes, fruit exotique qui vient concurrencer des produits locaux même les plus prestigieux (dattes, agrumes...) qui nous vient de très loin ;
- arrêter graduellement l'importation des emballages du lait pour les remplacer par les emballages produits localement ;
- réorienter le montant déboursé annuellement pour acheter de la banane et de l'emballage à usage unique pour acquérir du cheptel laitier.

Volet dinars : réorienter les subventions versées aux différents intervenants vers le financement d'actions inscrites au titre du plan national lait dont l'amélioration des capacités d'intervention de l'ONIL pour jouer pleinement le rôle que lui confère sa mission d'organisme de développement de la filière lait.

Conclusion :

Comme il apparaît à travers la lecture de cette modeste contribution, la litanie de constats que tout un chacun connaît est volontairement éludée pour laisser place à la formulation de solutions opérationnelles jugées essentielles pour produire localement dans les délais raisonnables notre lait, qui sous-tendent l'implication et la mobilisation sans faille des instituts et centres de recherche, des écoles et facultés d'agronomie... Le but d'un tel programme est de

former et informer les étudiants en agronomie (acteurs de demain), sur les potentialités réelles que requièrent les agricultures familiales, au Nord comme au Sud, et au droit à la souveraineté alimentaire dans le contexte d'un monde agité et en perpétuel changement. Conscients de ces enjeux, ils seront mieux outillés pour mener des politiques agricoles durables et prometteuses d'avenir qui garantissent des pratiques agricoles et des habitudes de consommation respectueuses des producteurs ainsi que de l'environnement. Ces politiques doivent être écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à chaque contexte spécifique. C'est là un objectif à atteindre, si toutefois le département en charge des politiques agricoles daigne bien se défaire de son rôle dominant de « centrale d'achat », pour laisser place à plus de réflexion afin d'asseoir d'authentiques politiques agricoles moins dépendantes de l'outre-mer... Tel est mon souhait ! Réaliser l'autosuffisance laitière relève tout simplement du bon sens... paysan !